



Orientation environnementale 2

Des milieux naturels préservés, bonifiés, diversifiés et accessibles, au cœur de la vie communautaire

1. Encourager les initiatives d'agriculture urbaine	Porteur	Partenaire(s)	Échéancier	Indicateur(s)	Référence(s)	Cible(s) 2023
Allouer des espaces pour la plantation d'une forêt nourricière dans un parc de la ville	ST		2019-2021	Nombre annuel total d'initiatives municipales d'agriculture urbaine	5	10
Offrir de l'information et des ateliers/conférences sur l'agriculture urbaine (jardinage)	SLC	Comité jardins communautaires, Demain à cœur, hortultrice,	2019-2023	% annuel de la population pratiquant l'agriculture urbaine	55 %	65 %
Favoriser l'implantation de potagers et offrir de l'information concernant le jardinage dans les écoles primaires et au camp de jour	SLC	CSP, Hortultrice	2021			
Augmenter, promouvoir et supporter l'offre des Incroyables comestibles	Comm.	ST, CISSSME	2019-2023			
Évaluer annuellement les besoins pour un nouveau jardin communautaire	SLC	Association Bonbons Légumes	2019			
Assouplir le règlement sur l'agriculture urbaine (ex : encadrement des aménagements comestibles en façade)	ST		2019			
2. Améliorer l'accessibilité universelle aux milieux naturels	Porteur	Partenaire(s)	Échéancier	Indicateur(s)	Référence(s)	Cible(s) 2023
Soutenir l'aménagement d'une partie du Parc des Grèves (secteur Contrecœur) accessible à tous	DG		2020	% de la superficie du territoire occupée par des milieux naturels accessibles à tous et mis en valeur	1 %	2 %

3. Bonifier le couvert forestier dans le périmètre urbain	Porteur	Partenaire(s)	Échéancier	Indicateur(s)	Référence(s)	Cible(s) 2023
Recommander la création d'une pépinière régionale	ST	MRC	2022	Indice de canopée urbaine	39,8% (en 2017)	40,5%
Créer une journée d'échanges de semis et de boutures, bonifier, poursuivre et assurer la continuité de la distribution d'arbres au printemps et s'assurer de la viabilité des arbres plantés par un meilleur encadrement (choix des essences plantées en fonction du sol, de la taille des terrains, etc.)	ST	Comm.	2019-2023			
Bonifier et appliquer le règlement de plantation d'arbres	ST		2019-2023			
Aménager des boisés urbains diversifiés	ST		2021-2023			
Reboiser les zones tampon	ST		2019-2023			
4. Protéger les milieux naturels existants	Porteur	Partenaire(s)	Échéancier	Indicateur(s)	Référence(s)	Cible(s) 2023
Soutenir les activités éducatives pour les jeunes dans les milieux naturels	SL	Écoles, CSP	2020-2023	% de la superficie du territoire occupée par des milieux naturels protégés (terrestres et riverains)	6.7 %	7 %
Protéger durablement et soutenir le Parc des Grèves	Conseil	DG	2019-2023			
Protéger les milieux naturels situés dans le milieu urbain et les rendre accessibles à la population	DG		2019-2023			
Promouvoir la protection des berges du Saint-Laurent en sensibilisant les citoyens aux rôles joués par la bande riveraine	ST	Comm.	2023			

5. Maintenir la biodiversité indigène des milieux naturels	Porteur	Partenaire(s)	Échéancier	Indicateur(s)	Référence(s)	Cible(s) 2023
Élaborer un plan de lutte contre les espèces exotiques envahissantes	ST	Comités ZIP des Seigneuries et Jacques Cartier, organisme de bassin versant	2020	Réalisation de projets d'éradication d'espèces envahissantes Publication d'information concernant la lutte aux espèces exotiques envahissantes (Le Noblet, site Internet, Facebook) Mise en œuvre des actions du plan de lutte contre les espèces envahissantes	1 / an 1 parution/an 1	2 /an 3 parutions / an 3
Sensibiliser, éduquer et supporter la population dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes	ST	Comm.	2021-2023			